



N° 01

du 20/04/2022

Rédacteurs

Michel BADIÉ CA41
en collaboration avec
le comité de
rédaction

Observateurs

CDA 41, CDA 37, CRAC,
SICAVAC, IFV Val de
Loire Centre, FREDON,
Ax'VIGNE,
PhytoService, Soufflet
Vigne, Vitagri, COPAC,
Renaud SA, LVVD,
Syndicats AOC Coteaux
du Vendômois, Cave
des Coteaux du
Vendômois, Cave
Robert et Marcel, Cave
des Producteurs de
Vouvray, Agri Négoce,
Viti Négoce..

Directeur de publication :

Philippe NOYAU,
Président de la Chambre
régionale d'agriculture du
Centre-Val de Loire

**13 avenue des Droits de
l'Homme – 45921 ORLEANS**

Ce bulletin est produit à
partir d'observations
ponctuelles. Il donne une
tendance de la situation
sanitaire régionale, qui ne
peut pas être transposée
telle quelle à la parcelle.

La Chambre régionale
d'agriculture du Centre-Val
de Loire dégage donc toute
responsabilité quant aux
décisions prises par les
agriculteurs pour la
protection de leurs cultures.
Action du plan Ecophyto
pilote par les ministères en
charge de l'agriculture, de
l'écologie, de la santé et de
la recherche, avec l'appui
technique et financier de
l'Office français de la
Biodiversité

EN BREF

Pour la 13^{ème} campagne, le BSV Viticulture Centre Val de Loire reprend son activité et sur les mêmes bases que l'an dernier. Le réseau est maintenant constitué de 68 parcelles de St Nicolas de Bourgueil à Sancerre avec plus de 36 observateurs.

L'ensemble des organismes techniques de la filière viticole participe aux observations et à l'élaboration de ce bulletin.

L'organisation de la campagne 2022 sera la suivante :

- Animateur filière : **Michel BADIÉ** - CA41

- Correspondants départementaux :

- **Manon THAUNAY** - CA37

- **Florian BUSSY** - Sicavac

- Cellule d'analyse de risque composé de 6 membres :

- **Michel BADIÉ** (CA41), **Manon THAUNAY** (CA37), **Florian BUSSY** (Sicavac), **David**

LAFOND (IFV Angers), **Marie Pierre DUFRESNE** (Fredon) et **Monique CHARLOT** - (Fredon)

- Comité de lecture et de validation du BSV composé de :

M. BADIÉ (CA41), **Manon THAUNAY** (CA37), **Florian BUSSY** (Sicavac), **D. LAFOND** (IFV),
MP. DUFRESNE (Fredon), **A. AUDOUIN** (LVVD),

Réseau d'observation

La surveillance biologique du territoire (SBT) est un enjeu majeur de la profession agricole pour évaluer l'intensité des bio agresseurs présents sur le territoire mais également pour anticiper la venue de nouveaux bio agresseurs.

Dans le plan Ecophyto 2, ces objectifs ont été réaffirmés voire renforcés par :

- Suivi sanitaire du vignoble
- Analyse de risque
- Veille sur le parasitisme émergent
- Détection des organismes nuisibles réglementés
- Suivi des effets non intentionnels aux traitements des cultures

Cela passe par une bonne connaissance des bio agresseurs et par la mise en place d'un réseau d'observation représentatif sur le vignoble.

L'ensemble des données collectées sur le réseau, la mobilisation des différents outils tels que la modélisation et le suivi en laboratoire, permet après analyse, la rédaction du **bulletin du végétal** (BSV).

Le BSV vigne a pour vocation d'être un outil d'aide à la décision utile pour les viticulteurs par une évaluation du risque global et ainsi de décider de la stratégie pour la protection de leur vignoble

Dans le cadre du BSV, nous faisons une analyse générale de la situation sanitaire sur l'ensemble des vignobles du Centre Val de Loire. Nous vous invitons à contrôler en complément de nos observations, vos parcelles pour évaluer l'état sanitaire de votre vignoble.

Note technique commune de la gestion de la résistance 2022 des maladies de la vigne

R Les champignons responsables du Mildiou, de l'Oïdium et du Botrytis sur vigne sont exposés à des risques de résistance vis-à-vis de plusieurs familles de produits phytosanitaires. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter la note commune de gestion de la résistance 2022 - [Ici](#)

Liste des produits de bio contrôle homologués en viticulture version janvier 2022 – en cours d'actualisation

Protection pollinisateurs

L'arrêté en date du 21 novembre 2021 encadrant l'autorisation et l'utilisation des produits phytopharmaceutiques en période de floraison pour la protection des pollinisateurs : [Ici](#)

Il est entré en vigueur au 01 janvier 2022

Semaine n°16

Nombre de parcelles suivies : 32

Climatologie

BILAN DU DEBUT DE LA CAMPAGNE 2022

	Chinon 37		Vouvray 37		Touraine 41		Cheverny 41		Chavignol 18		Quincy 18	
	Tc°M	Pluvio	Tc°M	Pluvio	Tc°M	Pluvio	Tc°M	Pluvio	Tc°M	Pluvio	Tc°M	Pluvio
Janvier 2022	3.91	28.4	4.55	32.3	3.77	35	3.69	39.48	nc	nc	nc	nc
Février 2022	7.06	26	7.72	25.1	5.3	27	5.28	30.61	nc	nc	nc	nc
Mars 2022	9.57	17.8	10.01	15.8	6.71	6	6.7	17.40	nc	nc	nc	nc

*Tc°M : température moyenne

**Pluvio : Pluviométrie en mm

Commentaires sur les températures moyennes

- Janvier : dans les normales par rapport à la moyenne sur 30 ans
- Février : Doux avec 0.7 à 1°C au-dessus de la moyenne sur 30 ans
- Mars : Un peu plus frais par rapport à la moyenne sur 30 ans

Commentaires sur les pluviométries moyennes

- Janvier : « sec » par rapport à la moyenne sur 30 ans avec un déficit 20 à 30 mm
- Février : « sec » par rapport à la moyenne sur 30 ans avec un déficit 30 à 40 mm
- Mars : « très sec » par rapport à la moyenne sur 30 ans avec un déficit 40 à 50 mm

Aléas climatiques

Gel printemps 2022 :

Nous avons enregistré déjà 2 épisodes de gel avec des températures extrêmement basses la semaine n°14, le 04 avril avec des températures minima à - 6°C voire en dessous notamment sur Vouvray, Chinon, Cheverny ... et le 10 avril avec des températures de - 3°C.

Ces épisodes de froid intense ont pu provoquer des dégâts sur les cépages à débourrement précoces (Chardonnay, Pinot Noir, Gamay, Cabernet, Chenin) ...

Dans des situations où les vignes qui étaient encore au stade gonflement du bourgeon (Sauvignon, Cot ..) l'impact est nul.



MB - Gamay 41
Bourgeons gelés du 04/04/22 » à Oisly

MT - Cabernet
Bourgeons gelés du 04/04/22 » à
Ingrandes de Touraine



Grêle 2021 : les suites

Suite à l'épisode de grêle du 19 juin 2021 notamment sur Thenay, Oisly (41), le débourrement des yeux au dessus et dans le même axe d'un impact d'un grêlon se fait très mal ...



MB - Gamay 41
Impact de la grêle de 2021 sur le
débournement - Oisly

Stades phénologiques

Les conditions climatiques des derniers jours ont été favorables au développement de la végétation et nous sommes aux stades :

Situation au 20/04/22	Parcelles les plus tardives	Stades moyens	Parcelles les plus précoces
Chardonnay	D 06 « Eclatement du bourgeon »	D 07 « 1ères feuilles étalées »	D 08 « 1 à 2 feuilles étalées »
Chenin	D 06 « Eclatement du bourgeon »	D 07 « 1ères feuilles étalées »	D 08 « 1 à 2 feuilles étalées »
Sauvignon	C05 « pointe verte »	D 06 « Eclatement du bourgeon »	D 07 « 1ères feuilles étalées »
Cabernet	D 06 « Eclatement du bourgeon »	D 07 « 1ères feuilles étalées »	D 08 « 1 à 2 feuilles étalées »
Pinot Noir	D 06 « Eclatement du bourgeon »	D 07 « 1ères feuilles étalées »	D 07 « 1ères feuilles étalées »
Gamay	D 06 « Eclatement du bourgeon »	D 07 « 1ères feuilles étalées »	D 07 « 1ères feuilles étalées »
Cot	B4 « Bourgeon dans le coton »	B4 « Bourgeon dans le coton »	C05 « pointe verte »



MB - Gamay 41
D 07- 1 à 2 feuilles étalées
19/04/22 » à Oisly



MB - Cabernet
E 07 - 1 à 2 feuilles étalées
19/04/22 » à Amboise



MB - Sauvignon 41
D 06- Eclatement du bourgeon
19/04/22 à Noyers/C

Commentaires

Globalement, l'ensemble des cépages se trouvait entre le stade **D 06** « Eclatement du bourgeon » (Sauvignon, ..) et **D 07** « 1ères feuilles étalées » pour les parcelles et cépages précoces (Cabernet, Chardonnay, Chenin).

Cependant, il y a des différences importantes sur un même cépage selon :

- Si la parcelle a été en protection gel sur les épisodes de gel du début avril avec des stades beaucoup avancés sur ces parcelles protégées
- Si les baguettes sont nettoyées et pliées et depuis combien de temps

Potentiel Système et Modélisation

Nous avons à notre disposition 3 hypothèses météorologiques H1, H2 et H3 pour la modélisation des risques.

Dans notre analyse du seuil indicatif du risque, nous travaillons toujours avec **l'hypothèse H2** étant donné que H1 et H3 n'ont que « 10% de chance » d'être dépassées et constituent une limite à la zone d'incertitude due à la prévision météorologique

Maladies

Comme nous l'avons précisé, le BSV s'appuie sur le réseau « Modélisation » animé par l'IFV Val de Loire – Centre pour évaluer la situation sanitaire en ce qui concerne le Mildiou, l'Oïdium et le Black-rot dans lequel des parcelles d'observation sont suivies avec des TNT (Témoins non traités) :

- ⇒ 12 sur 32 parcelles pour le 37
- ⇒ 4 sur 24 parcelles pour le 41
- ⇒ 3 sur 19 parcelles pour le 18

EXCORIOSE

Rappel des éléments de biologie

L'excoriose est due à un champignon (*Phomopsis viticola*) qui se conserve durant l'hiver sur les écorces et les bourgeons dormants infectés en début de saison passée.

La propagation de la maladie se fait sur une courte distance (quelques dizaines de centimètres) à partir du vieux bois vers les rameaux en cours de croissance. Le champignon a besoin de conditions humides pour se développer et contaminer les pousses de l'année. Les symptômes apparaissent 7 à 21 jours après la contamination. La période de plus forte sensibilité de la vigne est très courte et s'étale du stade D (Sortie des feuilles) au stade E (Feuilles étalées) mais des contaminations peuvent encore avoir lieu jusqu'au stade F (7- 8 feuilles étalées) si les conditions climatiques sont favorables (fortes humectations)



MB - Excoriose
Sur Sauvignon
19/04/22



MT - Excoriose
Sur Chenin
19/04/22

Contexte d'observations

Nous observons des parcelles présentant des chancre sur les bois de tailles (coursons et base des baguettes). Les infestations 2022 ont été plus discrètes. Les mois de mars et le début avril ont été secs et n'ont été des facteurs favorisant les contaminations. Cependant l'inoculum peut rester disponible pour contaminer plus tardivement.

Analyse globale du risque (synthèse entre les données du modèle et les observations)



Aucun risque actuellement

Moyens de lutte prophylactique

La lutte prophylactique est limitée et elle consiste à :

- Maîtriser la vigueur de la vigne pour en diminuer sa sensibilité, la gestion de la fertilisation ...
- Éliminer les bois porteurs de symptômes en conservant les bois les plus sains lors de la taille d'hiver

Méthodes des biocontrôles

B Des produits de bio contrôle existent – vous reporter à la liste «produits de biocontrôles homologués en viticulture - version janvier 2021 et en attente de la version actualisée 2022

Le seuil indicatif de risque

Il n'existe pas de seuils clairement établis pour cette maladie. Cependant il est souvent retenu le principe suivant :

- **Si plus 10% des ceps ayant au moins 1 rameau atteint (baguette et/ou courson) en année n et uniquement s'il y a des pluies ou humectation importante au stade D 06 « éclatement du bourgeon »**

MILDIOU

Réceptivité de la vigne

Le stade lié à la réceptivité de la vigne vis-à-vis du Mildiou n'est pas encore atteint actuellement

Éléments biologiques

Maturité des œufs d'hiver (Opération réalisée par la FREDON 37 et SICAVAC)

Nous débuterons les tests de germination la semaine prochaine

Au niveau modèle, une projection des données actuelles (à prendre avec beaucoup de précaution !) donne des œufs murs en quantité suffisante pour des contaminations épidémiques autour de la fin avril, mais cela reste une tendance qui peut s'accélérer en fin de parcours selon les éventuelles pluies de la fin avril.

Analyse globale du risque (synthèse entre les données du modèle et les observations)



Compte tenu des très faibles pluies depuis le début de l'année 2022, il n'y a aucun risque actuellement compte tenu des stades phénologiques atteints et des humidités très basses. Même si les œufs devaient être mûres fin avril, il faudra plusieurs épisodes pluvieux pour inverser la tendance.

Moyens de lutte prophylactique

La lutte prophylactique est limitée au stade végétatif actuel et elle consiste à réduire l'humidité des parcelles (par de l'enherbement maîtrisé, du drainage et combler les mouillères)

⚠ Modes de biocontrôles

Des produits de bio contrôle existent – vous reporter à la liste « produits de biocontrôles homologués en viticulture - version janvier 2021 et en attente de la version actualisée 2022

Ravageurs

MANGE BOURGEONS

Rappel des éléments de biologie

Les mange-bourgeons sont susceptibles de provoquer des dégâts du stade gonflement des bourgeons jusqu'à stade 1^{ères} feuilles étalées



BM – Bourgeon éviscéré
19/04/22



Noctuelle



Chenille bourrue



Boarmie



Autre noctuelle

Sources : SICAVAC

Contexte d'observations

Globalement peu ou pas de chenilles visibles sur les parcelles observées

Analyse globale du risque (synthèse entre les données du modèle et les observations)



Aucun risque actuellement

Moyens de lutte prophylactique

Pas de méthode alternative

Méthodes de biocontrôles



Il n'existe pas de produit de bio contrôle homologué

Le seuil indicatif de risque

Le seuil convenu pour nos vignobles est à 15% de ceps avec au moins 1 bourgeon mangé

COCHENILLES

Rappel des éléments de biologie

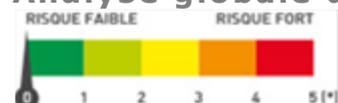
Les cochenilles sont de petits insectes appartenant à l'ordre des Hémiptères. Elles s'attaquent aux sarments de la vigne. Les cochenilles ont la particularité d'avoir un appareil buccal de type piqueur-suceur qui leur permet de se nourrir de sève, prélevée suite aux piqûres dans les végétaux hôtes. Le dimorphisme sexuel est notable dans ce groupe dont seuls les mâles sont pourvus d'ailes ; les femelles sont fixées sur leur hôte au stade adulte.

La dissémination de l'espèce est assurée essentiellement par les stades larvaires mais également par les humains (matériel végétal et matériel culturel), et par le vent (pour les larves). De plus, les fourmis sont un moyen de déplacement à courte distance de cep à cep non négligeable

Contexte d'observations

Pas de symptômes visibles sur les parcelles observées

Analyse globale du risque (synthèse entre les données du modèle et les observations)



Aucun risque actuellement

Moyens de lutte prophylactique

Pas de méthode alternative

Méthodes de biocontrôles



Il n'existe pas de produit de biocontrôle homologué

Prochain BSV Viticulture Centre Val de Loire : 26 avril 2022.

Formulaire d'inscription des BSV région centre-Val de Loire. L'adresse est : <http://bsv.centre.chambagri.fr/> permet d'accéder à la page d'accueil du formulaire et l'adresse <http://bsv.centre.chambagri.fr/index.php/formulaire-d-inscription> directement au formulaire permettant l'inscription en ligne.